



Présente son concours homologué par l'AAC

Les 7 & 8 juin 2008

Le concours aura lieu au Centre Équestre du Québec situé au :
51 Redmond, St-Gabriel de Valcartier, Qc
Fermeture des inscriptions : le 18 mai 2008

Il y aura un restaurant sur place, il servira déjeuner et dîner

Classes : Régulière, Vétéran et Spéciale

Samedi 7 juin 2008

Novice, Inter et Expert : 1-Standard, 1-Enjeu, 1-Snooker et 1-Steeplechase

Dimanche 8 juin 2008

Novice, Inter et Expert : 1-Relais, 1-Standard, 1-Steeplechase, 1-Sauteur



Juges : Billie McLean

Aucune annulation, changement ou remboursement après la date de fermeture des inscriptions

Inscriptions Limitées

Inscriptions Limitées

Inscriptions Limitées.

Avis à tous les concurrents

En envoyant leur inscription, il est entendu que les compétiteurs sont familiers avec les Règlements qui régissent les concours d'agilité de l'AAC. Chaque compétiteur participe à l'évènement à ses propres risques. La formule de décharge au bas du formulaire d'inscription **doit être signée** pour satisfaire aux exigences d'inscription de l'AAC. Le comité organisateur du Club d'Agilité des Deux Rives se réserve le droit de refuser n'importe quel tandem. Les obstacles seront choisis parmi ceux décrits dans les règlements de l'AAC. Tous les chiens doivent être enregistrés individuellement auprès de l'AAC afin de participer à un concours homologué. Cette carte est valide pour la vie du chien. La compétition est ouverte pour tous les chiens âgés de 18 mois ou plus incluant les chiens de races pures et de races croisées. Ne seront pas admis : les chiennes en chaleur, les chiens souffrant d'une blessure et les chiens qui démontrent de l'agressivité envers les gens ou les autres chiens. **Tous les chiens doivent être en laisse, sauf lorsqu'ils exécutent leur parcours ou qu'ils se réchauffent dans l'aire de réchauffement désignée.** Ce règlement sera rigoureusement appliqué. Aucune laisse, collier, nourriture, jouet ou autre aide ou dispositif n'est permis sur le parcours. Un compétiteur dont le chien ou l'enfant constitue une nuisance ou dont le comportement est dangereux peut, à la discrétion du comité responsable du concours, se voir demander de quitter le terrain et les frais d'inscription ne seront pas remboursés. Les questions de discipline seront référées au comité de discipline de l'AAC qui les examinera. Ce concours a lieu à l'extérieur sur un terrain gazonné et il aura lieu **beau temps mauvais temps**. Un boyau d'arrosage et une piscine d'enfant sont à la disposition des chiens. Veuillez stationner à l'endroit désigné. Des toilettes publiques extérieures et de l'eau courante seront disponibles pour les participants. SVP, ramassez vos mégots de cigarettes, vos dégâts et ceux de vos chiens.

Hébergement & Restaurant

Un restaurant sera sur le site toute la fin de semaine, il y aura des déjeuners ainsi que des diners au menu Possibilité de camping sur le site mais aucun service disponible par contre il y a, situé à environ 5 minutes, le camping du Village Vacances Valcartier. Pour plus d'information, voici le lien internet : www.valcartier.com

L'hôtel/Motel Le Gîte offre un tarif corporatif (dit préférentiel) si vous mentionnez que vous venez pour la compétition d'agilité offerte par le club d'agilité des Deux Rives.

Hotel/Motel Le Gîte
5160 Boul Hamel
418-871-8899/1-800-363-4906

Motel Homeric
6080, boul Hamel
418-872-7903

Comfort Inn
1255, boul Duplessis
418-872-5900

Comfort Inn
240 Boul. St-Anne
418-666-1226

Frais d'inscription

Les frais d'inscription pour chacune des épreuves sont de 15\$. Les inscriptions doivent être accompagnées des frais appropriés (aucun chèque postdaté ne sera accepté) afin d'être valide. Des frais additionnels seront chargés pour tous les chèques retournés et un rapport sera fait à l'AAC. Les frais sont payables en dollars canadiens. Une confirmation d'inscription sera envoyée à chacun des participants aussitôt que possible après la date de fermeture. Il n'y aura aucun remboursement des inscriptions retirées après la date de fermeture ni dans le cas où le maître ou le chien ne se présenterait pas, est éliminé ou expulsé par le comité responsable du concours, le juge ou un vétérinaire. Le propriétaire d'une chienne en chaleur ou dont le chien est blessé sera remboursé, à condition que la secrétaire du concours en soit avisée **au plus tard le vendredi 15 juin 2007** et que le concurrent présente un certificat d'un vétérinaire à ce moment. Un chien inscrit qui a obtenu un brevet à un concours précédent peut passer au niveau suivant si son conducteur en avise la secrétaire du concours, **soit au moins une semaine avant la date du concours.**

Chantal Cyr - 14305 des bouleaux, Mirabel, Qc, J7N 2E7, Tel (450) 475-7420 chcyr@videotron.ca

Description des épreuves

Spécial : est destiné à tous les chiens. Lorsqu'un chien a été inscrit à une épreuve Spéciale lors d'un concours homologué, il ne peut plus être inscrit dans une épreuve régulière. Il peut cependant passer à l'épreuve Vétéran.

Vétéran : est destiné aux chiens de sept (7) ans et plus qui participent présentement aux épreuves régulières. Ces épreuves s'adressent également aux chiens de cinq (5) ans et plus qui participent depuis au moins une année civile aux épreuves Spéciales. Lorsqu'un chien a été inscrit à une épreuve Vétéran lors d'un concours homologué, il ne peut plus être inscrit dans une épreuve régulière.

Horaire

7h15 : Enregistrement

8h00 : Début du premier parcours

L'ordre de passage sera à déterminer. Il n'y aura pas de période de familiarisation mais il y aura une aire de réchauffement avec deux (2) sauts de pratique. Pour assurer le bon déroulement de la compétition, chaque compétiteur sera responsable de surveiller l'ordre de passage afin d'être présent en attente au moins trois (3) chiens avant son tour. Les compétiteurs qui ne se présenteront pas à temps, **perdront leur tour et ne seront pas remboursés.**

Rubans et Prix

Tous les chiens obtenant un pointage qualificatif recevront un ruban de pointage qualificatif. Des rubans ou des rosettes seront décernés de la 1^{ère} à la 4^e place dans chaque division. Une rosette sera décernée à tous ceux qui réussiront un titre.

Indication Routières

En provenance de Montréal ou de Québec : De l'autoroute 20 ou de l'autoroute 40 est ou de Saine-Foy, prendre tronçon AUT-73 NORD-OUEST sur une distance de 7 km. Continuer sur AUT-573 NORD direction Val-Bélair sur une distance 12 km. Prendre à droite au deuxième feu de circulation, sur la rue de Montolieu sur une distance de 3,3 km (jusqu'au bout de la route). Tourner à gauche sur le boulevard Valcartier sur une distance de 7 km. Passé l'entrée du Village Vacances Valcartier et traverser le pont à une voie et continuer sur environ 1 km sur le chemin Redmond et tourner à gauche.

Club D'agilité des deux Rives - Formulaire d'inscription officiel - 7 & 8 Juin 2008

Renseignements sur le propriétaire :

Nom : _____

Adresse : _____

Ville / Province : _____ Code Postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nom du manieur (si différent du propriétaire) : _____

Renseignements sur le chien :

Nom du chien : _____ No carte d'identité (AAC #) _____

Race : _____ Hauteur au garrot : _____

Date de naissance : _____ Titre : _____

Renseignements sur les épreuves : **ENCERCLER**

	Catégorie		Hauteur de Saut	
Régulier	<input type="checkbox"/>	Spécial	<input type="checkbox"/>	Vétéran
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
				6
				10
				16
				22
				26

Samedi 7 juin 2008

Parcours

- Master Standard (1)*
- Inter Standard (1)*
- Novice Standard (1)*
- Steeplechase (1)*
- Master Snooker (1)*
- Inter Snooker (1)*
- Novice Snooker (1)*
- Master Enjeu (1)*
- Inter Enjeu (1)*
- Novice Enjeu (1)*

Dimanche 8 juin 2008

Parcours

- Novice Relais (1)*
- Master Relais (1)*
- Inter Relais (1)*
- Novice Standard (2)*
- Master Standard (2)*
- Inter standard (2)*
- Steeplechase (2)*
- Novice Sauteur (1)*
- Master Sauteur (1)*
- Inter Sauteur (1)*

Coéquipier pour le relais expert : AAC# _____ Manieur : _____

Relais au sort

Nombre total d'épreuves d'agilité _____ X 15\$ = _____ \$

Fermeture des inscriptions : Vendredi 18 mai 2008

L'inscription & le paiement (aucun chèque postdaté) doivent être reçus au plus tard à la date de fermeture. Faites votre chèque à l'ordre du Club d'Agilité des Deux Rives et postez le tout à :

Chantal Cyr 14305 des bouleaux, Mirabel, Qc J7N 2E7 - Tel : (450) 475-7420 - courriel : chcyr@videotron.ca

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Je déclare par la présente que je suis le propriétaire du chien ou que je suis l'agent dûment autorisé du propriétaire du chien inscrit sur ce formulaire. En contrepartie de l'acceptation de cette inscription, il est entendu que j'ai lu et compris les règlements d'agilité officiels de l'Association d'agilité du Canada inc. En vigueur à la date de cette inscription et les règlements supplémentaires figurant dans le programme de ce concours d'agilité et que je les observerai. J'atteste et je déclare que le chien inscrit ne constitue pas un danger pour les personnes et les autres chiens. Cette inscription est soumise pour acceptation en vertu de la déclaration qui précède ainsi que de l'entente générale et du déni de responsabilité. Il est entendu que je respecterai les règlements officiels (y compris toutes les dispositions relatives à la discipline) et que je me confirmerai aux décisions prises en vertu de ces règlements et dispositions. Il est entendu que le club qui tient ce concours a le droit de refuser cette inscription pour des raisons que le comité organisateur peut juger suffisantes. En contrepartie de l'acceptation de cette inscription, de la tenue du concours et de l'occasion de participer au concours et de faire juger le chien, j'accepte par la présente de libérer le comité d'organisation du concours, l'organisme qu'il représente (le cas échéant), y compris ses membres et ses directeurs, l'Association du Canada inc., ses directeurs et ses membres, les commanditaires du concours, les propriétaires des terrains ou des locaux utilisés pour le concours et leur employés de toutes responsabilités et de toutes réclamations, quelles qu'elle soient, en cas de dommages, pertes ou blessures subis directement ou indirectement par toute personne ou chose par l'action de ce chien lorsqu'il est sur les terrains ou à proximité de leur entrée et j'assume personnellement toute responsabilité pour de telles réclamations. De plus, je libère par la présente toutes les parties susmentionnées de toutes réclamations pour la perte de ce chien découlant d'une personne ou de toute autre cause. J'assume par la présente toute responsabilité et j'accepte d'indemniser les parties susmentionnées et de ne pas les tenir responsables de toutes pertes et dépenses (y compris les honoraires d'un avocat) en raison de la responsabilité imposée par la loi aux parties susmentionnées en cas de dommages ou de blessures corporelles, y compris un décès, subis par toute personne, compris moi-même, à la personne, des parties susmentionnées ou de leurs agents, ou de toutes autres causes. Si en raison d'émeute, de troubles civils ou autres, de conditions extrêmes de température ou de toutes autres circonstances incontrôlables il est impossible de tenir ou de compléter le concours, le Club d'Agilité des Deux Rives ne fera aucun remboursement des frais d'inscription.

Signature : Date :
 (Signature d'un parent ou d'un tuteur si moins de 18 ans) Pour être accepté, vous devez remplir et signer ce formulaire

